

RECTIFICATION

A PROPOS DE SAINT ANTHELME

Nous empruntons à l'*Abeille du Bugey* l'article suivant qui concerne un des prélats les plus illustres et les plus grands de l'Eglise de Belley. Nous nous associons au zèle des écrivains qui veulent rétablir la vérité partout où elle est faussée et rendre à nos contrées toute la gloire historique qui leur appartient.

A. V.

Aucun des fleurons de la couronne de notre histoire départementale ne lui sera enlevé, tant que le pays possèdera dans son sein des hommes qui, comme M. l'abbé Martin, veillent sur les gloires de la contrée. M. le curé de Courtes, dont nous avons inséré la réclamation au Directeur de la *Revue Savoisienne*, à propos de Vaugelas et du cardinal Louis Allemand que cette publication avait par erreur enlevés à la biographie de nos hommes célèbres, pour les placer dans les annales de la Savoie, M. l'abbé Martin, disons-nous, relève encore les appréciations inexactes que la *Revue* a faites, en parlant de saint Anthelme, l'ancien prieur de Portes, l'illustre évêque du diocèse de Belley.

Auguste ARÈNE.

Voici la rectification de M. Martin :

Un mot sur votre biographie de saint Anthelme. Nous sommes tellement habitués à vénérer ce saint évêque, en deçà du Rhône, qu'il n'est pas possible de ne pas protester contre vos appréciations inexactes. C'est Moréri qui vous a servi de guide ; mais, vous ne pouvez l'ignorer, l'érudition de cet auteur est souvent en défaut. La science historique a du reste poussé les investigations beaucoup plus loin qu'il ne pouvait le faire de son temps, et fait jaillir des lumières dont l'éclat nous met à même de mieux approfondir l'histoire du siècle dans lequel vécut notre saint.

Selon vous, ou plutôt selon Moréri, l'évêché de Belley aurait été donné à saint Anthelme en récompense du dévouement qu'il avait montré pour faire reconnaître le Pape Alexandre III. --Aucuns en lisant votre article, seront peut-être tentés de penser que saint Anthelme n'avait favorisé le parti d'Alexandre contre Octavien que dans une pensée d'ambition. — Rien n'est moins vrai cependant. Sa conduite ultérieure ne permet pas d'en douter.

Ce fut sur la demande du peuple et du clergé que le Pape le nomma, et notre saint avait si peu convoité cette haute dignité qu'il la refusa et fit immédiatement le voyage de Bourges, où se trouvait alors Alexandre, afin de lui faire agréer son refus. Mais

ce fut en vain. Le Souverain Pontife, en l'entendant parler avec tant de science et de sagesse, s'affermir de plus en plus dans la résolution de maintenir son choix. — Il le consacra lui-même le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 1163. Si saint Anthelme, de retour dans son diocèse, montra de l'ambition ce fut celle de sauver les âmes qui lui étaient confiées et de défendre la liberté et l'indépendance de son saint ministère. Fleury lui-même lui rend cette justice. C'est à ce sujet qu'on a laissé le plus d'ombres sur saint Anthelme. D'après les récits de tous les historiens du temps, nous voyons l'illustre évêque de Belley et Humbert III comte de Savoie vivre en mésintelligence et se poursuivre dans d'interminables querelles, qui finissent par attirer sur le comte les foudres de l'excommunication, et la désapprobation implicite de l'évêque par le Souverain Pontife. — Les historiens qui ont rapporté leurs débats n'ayant pas remonté jusqu'à leur source, n'ont pu porter un jugement impartial, et ont faussé leur caractère, devant lequel le lecteur se scandalise, avec quelque raison.

C'était l'époque à laquelle Frédéric Barberousse, revenu de la croisade et trouvant tous ses États insurgés contre son pouvoir, voulut les soumettre par la force des armes. Ayant mis le siège devant Alexandrie, il nomma, dans une pensée plutôt politique que religieuse, — comme le fait très-bien remarquer M. J. Baux, — les évêques de Savoie, parmi lesquels se trouvait alors l'évêque de Belley, princes du saint Empire. — A ce titre était attaché on le sait, les droits régaliens c'est-à-dire la puissance absolue (Bulle d'or).

Les évêques qui avaient déjà joui de ces droits sous les rois de Bourgogne et les empereurs carlovingiens, les reçurent comme une restitution de leur ancien pouvoir, d'une autorité qu'ils devaient regarder à bon droit comme légitime, la souveraineté des empereurs n'ayant été ni abolie ni abandonnée. Humbert dont les ancêtres avaient cherché à s'affranchir de cette suzeraineté, se croyait de son côté indépendant dans ses États, et ne voulait pas consentir à partager son autorité avec les évêques.

On le voit, à ce temps de composition et de décomposition, il était facile de se faire illusion sur ses droits et de contester ceux des autres. Il ne faut donc pas s'étonner de ces conflits, mais plutôt admirer les hautes vertus de ces deux illustres adversaires, dont l'un, pour ne pas perpétuer des querelles, quitte son diocèse et va se préparer à la mort dans une cellule de la Grande-Chartreuse, et l'autre, ne se croyant pas tout-à-fait innocent, vint se jeter aux pieds de son évêque pour lui demander son pardon.

Ces éclaircissements me paraissent suffire pour dissiper les nuages au milieu desquels sont demeurés obscurcies, jusqu'à ce jour, ces deux belles figures de saints. — Veuillez, Monsieur, les accueillir avec bienveillance; votre véracité pas plus que votre amour-propre n'ont rien à en souffrir: dans la recherche loyale de la vérité il ne peut y avoir ni blessé ni vaincu.

L. MARTIN.